

Le choix du conjoint

Léa Lima

12 janvier 2026



Table des matières

Introduction	3
I - Le modèle de l'alliance	4
1. Une codification progressive.....	4
2. L'homogamie organisée.....	5
3. Amour et arrangements matrimoniaux.....	6
4. Vers le mariage contemporain.....	7
II - L'analyse sociologique de la formation du couple contemporain	9
1. Mesurer l'homogamie sociale.....	9
2. Exercice : Qu'est-ce que l'homogamie ?.....	10
3. Se rencontrer.....	11
3.1. Des lieux de rencontre plutôt homogènes socialement.....	11
4. Se plaire.....	12
4.1. Comment ça matche ?.....	12
Ressources annexes	14
Solutions des exercices	15
Glossaire	16
Bibliographie	17
Mentions légales	18

Introduction

La question du choix du conjoint est intéressante à double titre :

- pour la sociologie de la famille : la transformation des liens familiaux avec la prise d'indépendance du couple par rapport à la parenté plus large
- pour la sociologie de nos comportements sociaux en général : ce thème illustre le poids de nos origines sociales et de nos caractéristiques sociales sur toutes nos pratiques, même les plus intimes

La culture occidentale a valorisé le mariage d'amour qui serait du côté du désintéressement, du hasard et de l'autodétermination en l'opposant au mariage arrangé forcément archaïque, rejeté du côté du calcul économique, du déterminisme et de la contrainte.

Pour le sociologue qui s'intéresse à la formation des couples d'un point de vue social, les choses ne sont pas si simples. Arrangé ou pas, le choix du conjoint aboutit souvent au même résultat : l'union d'individus qui se ressemblent socialement, ce qu'on appelle l'*homogamie*^{p.16}.

I Le modèle de l'alliance

1. Une codification progressive.....	4
2. L'homogamie organisée.....	5
3. Amour et arrangements matrimoniaux.....	6
4. Vers le mariage contemporain.....	7

Introduction

Le mariage arrangé fait aujourd'hui figure de repoussoir. Il n'est qu'une version extrême d'un modèle d'union qui a connu son âge d'or entre le 17^{ème} et le 20^{ème} siècle : le modèle de l'alliance qui fait de l'union entre deux individus une affaire de la parenté tout entière.

1. Une codification progressive

L'invention du mariage comme sacrement

Dans les sociétés occidentales, le mariage est un héritage du droit romain et des coutumes germaniques qui admettaient la répudiation et le concubinage.

Le mariage chrétien n'est pas aussi ancien que le christianisme. Il est codifié au Moyen Age.

En 1215¹, au IV^e concile du Latran², le mariage est davantage codifié par l'Église qui l'intègre aux sacrements. Les règles du mariage chrétien sont instaurées pour lutter contre un certain nombre de fléaux qui menacent la communauté chrétienne : les rapt ou les mariages clandestins de tradition germanique. L'Église impose alors **le mariage comme sacrement indissoluble et constitué par le consentement mutuel des époux**.

Cependant, ce type de mariage était porteur de désordre social. Les mariages pouvaient venir chambouler les stratégies de reproduction patrimoniale des familles, à une époque où la terre représentait la richesse principale.

La codification du mariage comme alliance entre deux familles

Dès lors, les parents des classes aristocratiques ont peu à peu affirmé leur pouvoir sur leurs enfants en faisant pression sur le pouvoir ecclésiastique.

De nouvelles réglementations sont mises en place pour affirmer l'autorité paternelle et pour faire du mariage une **alliance** entre deux familles et deux patrimoines. **Le mariage devenait l'affaire des parents**.

La doctrine catholique du mariage est fixée par le Concile de Trente et les ordonnances royales de la fin du 16^{ème} et début 17^{ème} siècle.

Les règles du mariage au 17^{ème} siècle

⊕ Complément

- La majorité requise pour le mariage est de 30 ans pour les garçons et 25 ans pour les filles. Avant cet âge, les enfants doivent solliciter le consentement des parents. Après, seulement leur avis, qu'ils ne sont pas tenus de suivre ;

1. Lien vers la page wikipedia de l'année 1215 du calendrier julien - <https://fr.wikipedia.org/wiki/1215>

2. Lien vers la page wikipedia intitulée Quatrième concile du Latran - https://fr.wikipedia.org/wiki/IVe_concile_du_Latran

- Un délai important est instauré entre la sollicitation de la bénédiction nuptiale et la cérémonie pour éviter les mariages intempestifs et irréfléchis et assurer la publicité d'un acte très important pour la vie de la communauté ;
- Les bans officialisent le projet de mariage aux yeux de la communauté ;
- Le prêtre devient un acteur et non plus seulement un témoin du mariage : il doit conjointement les époux en mariage. Symboliquement, il obtient un droit de regard sur les époux.

2. L'homogamie organisée

Dans le modèle de l'alliance qui connaît son apogée au XVIIIème et XIXème siècles, le fait d'épouser son semblable socialement est la règle et ce d'autant plus que se jouent dans le mariage la transmission et l'augmentation du patrimoine. Mais cette règle se retrouve dans toutes les catégories sociales.

L'homogamie sociale est organisée par les familles et un ensemble d'intermédiaires.

Qu'est-ce que l'homogamie sociale ?



L'homogamie désigne l'union de deux personnes appartenant au même groupe social ou classe sociale.

La bourgeoisie est obligée d'élargir sa zone de recrutement du conjoint pour assurer cette homogamie alors que dans les milieux populaires paysans, elle a pour corollaire **l'endogamie**, c'est-à-dire le mariage de personnes issues de la même localité, ou d'un même territoire.

Se marier chez soi, c'est connaître la famille avec laquelle l'alliance est projetée, c'est pouvoir contrôler les arrangements concernant le patrimoine terrien. Souvent les mariages endogames constituent près de 80% des unions, les autres se nouant avec des habitants des communes mitoyennes.

Attention à ne pas confondre homogamie et endogamie



L'homogamie est une notion faisant référence à l'origine sociale des personnes ; l'endogamie se rapporte aux origines géographiques.

L'alliance comme stratégie de reproduction sociale



La fonction du mariage comme alliance stratégique est donc fortement liée à une société paysanne, comme celle étudiée par Pierre Bourdieu dans le Béarn :

« Avant 1914, le mariage était régi par des règles très strictes. Parce qu'il engageait tout l'avenir de l'exploitation familiale, parce qu'il était l'occasion d'une transaction économique de la plus haute importance, parce qu'il contribuait à réaffirmer la hiérarchie sociale et la position de la famille dans la hiérarchie, il était l'affaire de tout le groupe plus que de l'individu. C'est la famille qui se mariait et l'on se mariait avec la famille [...]. Le mariage a pour fonction première d'assurer la continuité du lignage sans compromettre l'intégrité du patrimoine. *Célibat et condition paysanne p.17* »

Les stratégies matrimoniales liées à des modèles d'héritage inégalitaire

+ Complément

On pouvait alors parler d'une véritable stratégie matrimoniale mise en place par les familles, du moins dans la société paysanne du Midi étudiée par Pierre Bourdieu caractérisée par un **modèle d'héritage inégalitaire** : l'aîné qui héritait sans partage des terres et de la maison était si possible marié à une cadette de statut social équivalent qui transportait avec elle une dot en argent.

Les cadets à qui il revenait une dot en argent étaient réduits à épouser une cadette moins argentée, à émigrer ou à terminer célibataire dans la maison du frère aîné.

Lorsque la société pratique un héritage égalitaire ou que les paysans sont fermiers ou métayers, les enjeux sont moindres mais les stratégies existent quand même, car il y a toujours un peu de capital économique (l'outillage par exemple), et toujours un capital symbolique lié à l'honneur d'une famille, son ancienneté, sa renommée.

3. Amour et arrangements matrimoniaux

Une première idée reçue concernant le choix du conjoint est que, si aujourd'hui on se marie par amour, autrefois, on se mariait par intérêt, sans amour. Donc amour et arrangements matrimoniaux seraient des pôles irréconciliables.

En s'appuyant sur des sources écrites, des registres administratifs, des témoignages historiques, ou des peintures on peut essayer de montrer que tout n'est pas si simple.

Des indicateurs statistiques de l'amour ?

🔗 Méthode

Le nombre d'enfants illégitimes (enfants conçus hors mariage) et de conceptions pré-nuptiales (enfants qui sont conçus avant que les parents ne se marient) sont le signe de relations sexuelles entre les jeunes gens avant le mariage.

Ces chiffres sont très faibles du milieu du 17^{ème} au milieu du 18^{ème}, puis remontent ensuite fortement à partir de 1750.

Des données ethnographiques de l'amour ?

🔗 Méthode

Les curés de campagne rapportent l'existence de « rituels de fréquentation » amoureuse entre jeunes gens dans certaines régions : le (cf. *marâchinage*) (cf. p.14) dans la région vendéenne et le (cf. *kiltgang*) (cf. p.14) en Suisse (sans doute du mot « kilt » qui voulait dire « retrousser »).

La déclaration amoureuse et, une certaine forme de relations charnelles étaient autorisées et organisées sous la surveillance de la communauté villageoise.



Maraîchinage à Saint Jean de Monts en Vendée

On peut faire l'hypothèse que la place de l'amour dans le choix du conjoint variait selon les régions et les coutumes de transmission du patrimoine.

Dans les régions sur le modèle de l'héritage inégalitaire comme en Bretagne, le choix du conjoint avait un caractère très stratégique pour les familles : on laissait donc peu de choix.

En revanche, dans l'Est ou en Savoie, rien de tel : les familles ont un patrimoine plus équivalent et le système familial peut s'accommoder d'un choix personnel.

Néanmoins la liberté totale n'existe pas : il s'agit plutôt de l'ouverture relative d'un espace des possibles, réservé à un certain moment du cycle de vie, avant le mariage.

4. Vers le mariage contemporain

La coupure se situe dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, époque à laquelle la société urbaine et salariée développe des pratiques foncièrement différentes de celles qui ont cours dans les villages.

Aux sources du mariage d'amour : le salariat

 Fondamental

Les divergences s'accroissent entre d'un côté le monde paysan qui perpétue un modèle de l'alliance très contrôlé par la famille et soumis à une logique patrimoniale et de l'autre la société urbaine dans laquelle se développe **le salariat**.

La caractéristique du salarié est qu'il vit de la mise à disposition de sa force de travail et non plus d'un patrimoine. Il est libéré du poids de ses parents puisqu'il est lui-même son propre capital. Il n'est plus dépendant de ce que lui transmettent ses parents et donc moins dépendant d'eux dans le choix du conjoint.

Les conceptions prénuptiales : indicateur du mariage d'amour

 Remarque

A l'apparition de cette forme de mariage correspond un bond dans les conceptions prénuptiales.

Ce sont les ouvriers qui sont les premiers concernés par le mariage dit de « réparation » qui est organisé si possible avant l'accouchement.

L'inégale diffusion du mariage de sentiment

Les mariages ouvriers deviennent de moins en moins une affaire économique et de plus en plus une affaire de sentiment.

Cependant le souci économique ne disparaît pas pour autant : on se marie au sein de sa filière. Par exemple les fils de tisseurs ou de fileurs épousaient des filles d'ouvriers du textile.

Alors que le mariage ouvrier du 19^{ème} se rapproche d'un modèle « moderne », le mariage dans la bourgeoisie reste toujours gouverné par des stratégies patrimoniales tout au long du 19^{ème} et jusqu'au 20^{ème} siècle. C'est donc toujours un mariage signifiant l'alliance entre deux groupes familiaux.

Avec la généralisation du salariat, se généralise aussi le mariage de sentiment, non contraint et qui n'est pas mu par des intérêts.

La cohabitation avant le mariage devient chose courante. L'entrée en couple est devenue un processus plus informel et le mariage vient le plus souvent officialiser une union déjà largement consommée.

Le choix du conjoint cesse d'être une affaire des familles et de la société, du moins pour une très grande part de la population française. C'est avant tout une affaire de personnes.

Conclusion

Aujourd'hui dans les sociétés occidentales on ne peut pas penser le mariage sans amour et l'amour peut se vivre en dehors de l'institution du mariage.

Le sentiment est devenu le ciment des couples hétérosexuels et homosexuels. S'unir à un partenaire ou rester en couple sans amour paraît contraire à cette norme sociale.

Mais le couple issu de l'alchimie des sentiments est-il si différent de celui des mariages arrangés ? Rien n'est moins sûr.

II L'analyse sociologique de la formation du couple contemporain

1. Mesurer l'homogamie sociale	9
2. Exercice : Qu'est-ce que l'homogamie ?	10
3. Se rencontrer	11
3.1. Des lieux de rencontre plutôt homogènes socialement	11
4. Se plaire.....	12
4.1. Comment ça matche ?	12

Introduction

En amour comme ailleurs, le hasard fait bien les choses.

En matière de couple, et au-delà des différences de caractères, qui se ressemble s'assemble, et le milieu social compte pour beaucoup dans cette ressemblance.

Cette loi sociale de l'amour se vérifie avec une bonne stabilité depuis 20 ans.

Comment expliquer ce phénomène ? Se mettre en couple, c'est :

1. Se rencontrer
2. Se plaire

A chaque étape, des mécanismes de sélection sociale vont opérer pour « filtrer » les candidats socialement compatibles.

1. Mesurer l'homogamie sociale

En 2021-2022, selon l'Insee³ quatre personnes en couple cohabitant sur dix vivent avec une personne de la même *classe d'emploi*^{p.16}.

Part structurelle et part comportementale de l'homogamie

Le degré d'*homogamie sociale*^{p.16} varie en fonction du groupe social d'appartenance pour deux raisons :

- Des classes d'emploi ont un poids plus important que d'autres dans chaque catégorie de genre. La probabilité de s'unir à quelqu'un de la même classe d'emploi que soi sera d'autant plus importante que cette classe d'emploi contient une part importante de la population. C'est la **part structurelle de l'homogamie**.
- Les individus ont des préférences homogames plus ou moins affirmées selon leur classe sociale. Pour rendre compte de la **part comportementale de l'homogamie** les sociologues construisent un **indice d'homogamie** indépendant de la structure de la population active.

Plus d'homogamie dans les classes supérieures et plus d'hypergamie chez les femmes

Ce phénomène d'homogamie sociale est plus fréquent au sein des emplois de niveau supérieur où, comme l'indique le tableau ci-dessous, une personne en couple sur deux vit avec un conjoint de la même catégorie, contre un sur trois au sein des emplois de niveau intermédiaire ou d'exécution peu qualifiés.

3. Lien vers la page de l'Insee intitulée : Un état de l'homogamie en 2023 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666901?sommaire=7666953#onglet-2>

Les femmes occupent plus souvent une position sociale moins élevée que leur conjoint. On dit qu'elles sont plus souvent en situation d'**hypergamie** : 41,8 % des femmes en couple occupent une position sociale moins élevée que leur conjoint – un homme dans la très grande majorité des cas –, contre 20,4 % des hommes (voir tableau ci-dessous).

Classe d'emploi	Personnes homogames			Personnes hypergames	
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Emplois de niveau supérieur	59,6	44,3	50,7	///	///
Emplois de niveau intermédiaire	33,7	29,1	31,2	33,2	18,9
Emplois d'exécution qualifiés	38,3	36,1	37,1	43,8	23,5
Emplois d'exécution non qualifiés	29,2	42,9	34,8	70,4	48,8
Inactifs n'ayant jamais travaillé	5,1	43,8	9,0	94,9	56,2
Ensemble	37,9	37,9	37,9	41,8	20,4

Tableau 1 Part de personnes homogames et hypergames selon leur classe d'emploi en %

Champ : France hors Mayotte, personnes de 18 à 89 ans vivant en logement ordinaire, en couple cohabitant.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2021 et 2022

Résumé du tableau : Le tableau présente des données exprimées en % sur les couples selon leur classe d'emploi, avec deux catégories principales : Les personnes homogames (même niveau d'emploi) et les personnes hypergames (niveau d'emploi différent). Il est organisé avec une en-tête sur 2 niveaux qui présentent 6 colonnes : Classe d'emploi ; Personnes homogames (subdivisé en Femmes, Hommes, Ensemble) ; Personnes hypergames (subdivisé en Femmes, Hommes) et 5 lignes pour chaque classes d'emploi : Emplois de niveau supérieur ; Emplois de niveau intermédiaire ; Emplois d'exécution qualifiés ; Emplois d'exécution non qualifiés ; Inactifs n'ayant jamais travaillé ; Enfin une dernière ligne Ensemble (totaux pour l'ensemble des classes d'emploi). Le symbole "///" indique une absence de résultat due à la nature des choses.

2. Exercice : Qu'est-ce que l'homogamie ?

[solution n°1 p. 15]

Qu'est-ce qu'un couple homogame ?

C'est un couple formé de deux hommes ou de deux femmes

C'est un couple formé de deux individus issus du même milieu social

C'est un couple formé de deux individus issus de la même ville

3. Se rencontrer

Pourquoi faire la sociologie des lieux de rencontre ?

Pour se mettre en couple avec une personne, encore faut-il la rencontrer. Or les lieux que l'on fréquente et où l'on rencontre éventuellement son conjoint sont socialement déterminés.

Un ouvrier a peu de chances de rencontrer sa femme au bar du Ritz car il a peu de chances d'aller boire un cocktail au Ritz. Or il aurait plus de chances de rencontrer une femme de la grande bourgeoisie au bar du Ritz qu'au bar du coin.

Pour comprendre les lois sociales de l'amour il faut donc faire une sociologie des lieux de rencontre amoureuse.

Une diversification des lieux de rencontre

On constate une diversification des lieux de rencontre des conjoints à partir de 1975.

En 1930, 2/3 des rencontres se concentraient sur sur 4 lieux de rencontre (dans l'ordre) :

1. le voisinage (21%) ;
2. les visites chez des particuliers (17%)
3. le travail (16%) ;
4. le bal (13%)

En 1975 ces 4 lieux de rencontre ne concentraient plus qu'**un tiers des rencontres**.

Une augmentation des rencontres dans les lieux publics et au sein de groupes de pairs

Une autre grande évolution est l'augmentation des rencontres dans les lieux publics (rencontres dans la rue, la cité, le quartier, le centre commercial, le café). Ces rencontres sont plus le fait des ouvriers ou des employés.

Enfin les rencontres se font plus au sein du groupe de pairs que dans la famille ou le voisinage : les fêtes entre amis sont un lieu de rencontre des couples très courants. Ce sont donc des rencontres faites dans un cadre ludique, intégrées au temps libre.

3.1. Des lieux de rencontre plutôt homogènes socialement

L'autogestion des loisirs par la jeunesse produit cependant une homogamie sociale aussi forte que celle produite sous contrôle ou pression familiale.

Si on se rencontre dans une sphère de sociabilité autogérée, il faut se demander ce qui nous pousse à fréquenter tel lieu ou tel autre. Il n'y a pas de hasard social dans nos pratiques de loisirs ou culturelles.

Cadres et ouvriers ne fréquentent pas les mêmes endroits à la même fréquence. Par ailleurs, les professions intellectuelles ou les cadres supérieurs fréquentent plus souvent que les ouvriers des endroits qui leur sont réservés (cercles privés, cercles d'amis etc). Si les individus issus de groupes sociaux différents ont moins de chance de fréquenter les mêmes lieux, ils auront moins de chance de se rencontrer que des individus issus du même milieu social.

Internet, un lieu de rencontre comme un autre

 Remarque

Internet est un nouveau lieu de rencontre devenu très populaire mais comme tout lieu de rencontre il attire un certain type d'individu social. De plus chaque site de rencontre cible une certaine clientèle plus ou fortunée, plus ou moins éduquée.

 Fondamental

Nos préférences pour tel ou tel lieu de sociabilité constitue une première sélection culturelle du conjoint non préméditée et non calculée : la segmentation sociale des lieux de sociabilité ouvre la voie à l'homogamie.

4. Se plaire

Une fois qu'on s'est rencontrés, encore faut-il se plaire.

Pour le sociologue, l'amour est une affaire de goût et le goût c'est social.

4.1. Comment ça matche ?

L'amour comme jugement de goût

Pour accepter de former un couple avec quelqu'un il faut produire un jugement positif sur la personne rencontrée : il faut qu'« il nous plaise » si possible de tout point de vue (le physique, son caractère, son discours...) ou du moins du point de vue que nous valorisons le plus.

Les catégories de jugement fonctionnent en binôme (opposition des contraires) qui permettent de classer, de trier inconsciemment les « candidats ». On choisit son mari comme on choisit un livre, un ami ou une maison : par goût (et dégoût), par affinité.

Pour le sociologue le jugement amoureux est donc un jugement de goût qui est fondé, comme tous les jugements de goût, sur des catégories de perception qui sont le plus souvent inconscientes.

Les goûts et les couleurs en héritage

 Complément

Pour Pierre Bourdieu, la manière de percevoir et de juger notre environnement social, est organisée en système d'opposition.

Nos goûts et dégoûts⁴ culturels font système entre eux : « le goût, finalement, c'est d'abord le dégoût du goût des autres » et notamment celui des groupes sociaux immédiatement en dessous de nous et dont on veut se distinguer. Le goût est donc intrinsèquement classant socialement.

Ces schéma de classification et de perception sont acquis dans l'enfance au sein de la famille par des mécanismes de socialisation qui les ancrent très profondément dans notre conscience sous la forme de goût et de dégoût.

a) Des (dé)goûts ajustés socialement

Ces catégories de perception et de jugement de goût, y compris sur le physique, varient d'un milieu à l'autre et d'un sexe à l'autre et vont produire des appariements entre individus de milieux sociaux déterminés.

« Tout ceci aboutit à des jugements de type moral, psychologique ou intellectuel sur les individus, qui dessinent, mais de façon indirecte, les oppositions d'un espace social^{Apparence physique et choix du conjoint} p.17 »



4. Lien vers une vidéo hébergée sur Youtube intitulée : Goûts et dégoûts selon Pierre Bourdieu - <https://www.youtube.com/watch?v=um7yAToVwcY>

Femme belle apparence cherche homme avec de la prestance

👁 Exemple

Les femmes de professions intermédiaires du privé (secrétaires de direction, comptables, rédactrices d'assurance, dessinatrices) sont celles qui sont les plus attentives à leur silhouette, qui doit être svelte, et à leur apparence (maquillée, coiffée).

Or ce canon de beauté (grande, mince, blonde aux yeux bleus) est plus apprécié par les cadres hommes du privé.

Par ailleurs ces femmes sont plus souvent sensibles à la prestance et l'assurance sociales qu'elles trouvent chez ces mêmes cadres du privé.

Ainsi les cadres hommes et les femmes de professions intermédiaires dans le pôle privé vont avoir tendance à se « choisir » mutuellement.

Conclusion

Aujourd'hui comme hier, la formation des couples reste un chaînon majeur de la reproduction de la société.

Même si les processus de mise en couple ont très fortement évolué, et que les familles d'origine jouent un rôle moins direct l'amour n'a pas révolutionné la structure sociale.

Ressources annexes

Le Kiltgang



Le Kiltgang

Maraîchinage à Saint Jean de Monts en Vendée



Maraîchinage à Saint Jean de Monts en Vendée

Solutions des exercices

Solution n°1

[exercice p. 10]

Qu'est-ce qu'un couple homogame ?

C'est un couple formé de deux hommes ou de deux femmes Faux : il s'agit là d'un couple homosexuel

✓ C'est un couple formé de deux individus issus du même milieu Bravo ! C'est la bonne réponse
social

C'est un couple formé de deux individus issus de la même ville Faux : il s'agit là d'un couple dit endogame

🔍 L'homogamie sociale dans un couple mesure la proximité sociale entre deux personnes formant un couple, que celui-ci soit homosexuel ou hétérosexuel.

Glossaire

Classe d'emploi

L'Insee distingue 5 classes d'emploi selon la profession : emplois de niveau supérieur, emplois de niveau intermédiaire, emplois d'exécution qualifiés, emplois d'exécution peu qualifiés, inactifs n'ayant jamais travaillé

Homogamie

Désigne le fait de former un couple avec une personne appartenant à la même catégorie sociale

Bibliographie

[Apparence physique et choix du conjoint] M. Bozon, « Apparence physique et choix du conjoint », INED-Congrès et colloques, 1991, no 7.

[Célibat et condition paysanne] Bourdieu Pierre. Célibat et condition paysanne. In: Études rurales, n°5-6, 1962. pp. 32-135.

Mentions légales

Le cnam - licence CC BY-NC-SA⁵



⁵. <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>